

Info-municipal - Juin 2019



Journée de l'arbre

18 mai 2019

Des élus, des bénévoles et des employés municipaux ont mis la main à la pâte pour offrir à la population une belle avant-midi d'activités malgré les conditions météo un peu décevante!



- ◇ **1140 arbres** ont été donné aux citoyens par notre équipe de distribution
- ◇ Environ 12 tonnes de compost en provenance de l'éco-centre ont trouvé preneur
- ◇ Une vingtaine de ventes de garages avaient lieu sur le territoire de la municipalité
- ◇ Plusieurs cartes de membres pour l'association des Eaux et Berges ont été vendues!

Merci à tous les participants et bénévoles!



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



Nouvelles municipales

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa session ordinaire du 6 MAI 2019,

A adopté le règlement suivant :

Règlement no 2019-319

Intitulé : REGLEMENT NO 2019-319

Règlement général de la Municipalité de SAINT-CLAUDE

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Claude, 16 MAI 2019.

France Lavertu

Directrice générale, sec-très. g.m.a

POUR LA FÊTE FORAINE DU

24 AOÛT 2019

NOUS SOMME À LA RECHERCHE...

► Artisans voulant exposer/vendre leurs œuvres ◀

LE TOUT EST GRATUIT !!!

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire

819-845-7795 #3



Festivités de la Saint-Jean Baptiste



Samedi 22 juin 2019

Soirée gratuite à toute la population



De 20h00 à 22h00

soirée musicale avec Conrad Martel

22h00 **Feux d'artifice**



Camping des Baies, 368 chemin St-Pierre, Saint-Claude

La maltraitance envers les aînés, parlons-en !

Le 15 juin sera la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, soulignée aussi par le port du ruban mauve. Surveillez les activités de sensibilisation qui auront lieu près de chez vous.

Oui ou non ?

- On s'ingère dans mes finances.
- On essaie de m'isoler des autres.
- On répond souvent à ma place.
- On m'impose des choix.
- Je ne dispose pas de mes biens à ma guise.
- Je dois demander des permissions à mes proches.
- On me déprécie, on m'insulte.

Répondre OUI à une seule question indique une situation INACCEPTABLE. La maltraitance ne s'arrête pas d'elle-même !

*Vous vivez une situation de maltraitance ou vous en êtes témoin ? Renseignez-vous à **DIRA-Estrie**, centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, au **819-346-0679** pour savoir ce que nous pouvons faire pour vous aider.*

Service gratuit et confidentiel.

DIRA-Estrie

Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

Carrefour des aînés

300, rue du Conseil, bureau 337

Sherbrooke (Québec) J1G 1J4

819-346-0679



BACS EN BOIS TRAITÉS

Vous êtes tanné de travailler à genou lorsque vous jardinez?

Vous en avez assez des mauvaises herbes qui poussent sans aise dans votre potager?

Pensez donc à vous procurer l'un des nombreux bacs à jardin, des Gars du Jardin. Ces bacs en bois traités sont très résistants aux intempéries qu'on retrouve au Québec (neige, soleil, vent, eau, etc.)

De plus, la hauteur de ces bacs vous permettra de travailler adéquatement sans vous pencher.

Pensez LES GARS DU JARDIN, c'est eux qui vont résoudre votre problème.

Voilà la nouvelle méthode de, cultivez en ville ou en campagne, des produits frais dans des espaces restreints, sur des terrasses, des patios et des balcons. Surtout avec des bacs accessibles à tous à une hauteur agréable.

Pour plus de détail, vous pouvez en tout temps visiter notre page Facebook : Les gars du Jardin où vous pouvez, aussi, nous contacter par téléphone.

Commandez votre bac dès maintenant.

Alex Pellerin..... 819-212-6746

Francis Roy..... 418-225-7641



Spécial Fête de pères !

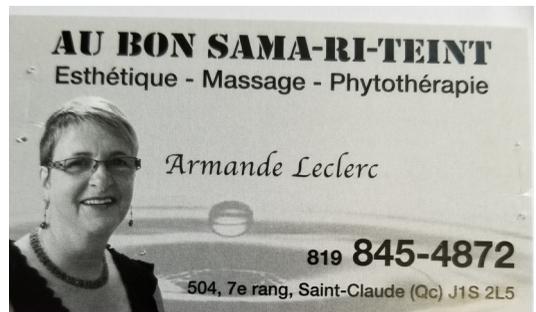
Disponible 2 choix eau de toilette :

- ▶ Police to be (parfum + gel de douche) → 32,00\$
- ▶ Back is black (spray) → 27,00\$

Disponible aussi :

- ▶ Baume apaisant après-rasage Matis → 31,00\$

Autres produits, naturels et esthétiques
Massages ou faciales



RAMONAGE DE CHEMINÉES 2019

La municipalité de Saint-Claude offre le service de ramonage de cheminées sur l'ensemble de son territoire dans les dates prévues à cet effet;

Le contrat est octroyé à Ramonage Hébert pour 2019. La municipalité assume les frais de ramonage pour **une cheminée ou deux cheminées sur un bâtiment principal**

- *Nettoyage, inspection par caméra, enlèvement des résidus
- *Compléter une fiche d'inspection

Les propriétaires qui souhaitent faire des tâches supplémentaires de nettoyage pourront le faire à **leur frais** :

Ramonage additionnel

Le ramonage de la cheminée sur un bâtiment additionnel à la même adresse.
52.00\$ avant taxe par conduit

Service de nettoyage complet intérieur

Nettoyage des tuyaux à fumée, si faut enlever le tuyau après le poêle

15.00\$ avant taxe

Nettoyage de l'appareil de chauffage

20.00\$ avant taxe

Sortir la balayeuse pour nettoyer

20.00\$ avant taxe

En tant que propriétaire, vous devez faire les vérifications de vos installations avec la personne reconnue de Ramonage Hébert.

Voici les dates du ramonage :

03 au 07 juin 2019

10 au 14 juin 2019

17 au 21 juin 2019

Tel: 819-260-1542



STATION D'ÉPURATION : COLORIMÈTRE DE PHOSPHORE

Un colorimètre permettrait de mesurer adéquatement le dosage pour le traitement de phosphore.

REDUIRE LES REJETS DE PHOSPHORE pour la station d'épuration et le lac Boissonneault

Il est indispensable de réduire les rejets de phosphore en vue d'améliorer la qualité de l'eau des cours d'eau et/ou pour une meilleure performance de traitement des eaux usées à la station d'épuration.

Que pouvez-vous faire pour contribuer?

Tout le monde peut s'adonner à des activités de réduction du phosphore.

Voici quelques idées :

- *Compostez vos restes alimentaires au lieu de vous servir d'un broyeur. Le fait d'éviter la présence d'aliments dans les usines de traitement des eaux usées contribue à réduire l'apport d'éléments nutritifs.
- *Vérifiez l'apport de phosphore dans votre utilisation de savon.
- *Faites inspecter votre fosse septique régulièrement et assurez-vous qu'elle est utilisée et entretenue correctement.

Bonnes habitudes à prendre

- *Choisissez des détergents biodégradables, sans phosphate et sans chlore. Marques sans phosphate : Attitude, BioVert et Nettoyants Lemieux (marques québécoises), Diamond Brite / EcoSense, Eco-ver, Nature Clean, etc.
- *Réduisez de moitié la quantité de savon ou de détergent suggérée par le fabricant. Bien souvent, vous pouvez obtenir d'aussi bons résultats. Faites l'essai pour déterminer la quantité dont vous avez réellement besoin.
- *Conseil pour la machine à laver : mettez d'abord le détergent et faites couler l'eau avant d'ajouter les vêtements.
- *Évitez de faire plusieurs brassées consécutives et d'envoyer à la fosse beaucoup de liquide en même temps.
- *Faites fonctionner le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est rempli afin d'économiser l'eau et l'énergie.
- *Favorisez les détergents concentrés
- *Posez une petite passoire dans votre évier afin d'emprisonner les résidus de nourriture lorsque vous rincez la vaisselle (jetez ces déchets à la poubelle ou, mieux encore, compostez-les). Ces déchets sont une source de phosphore.
- *Ne versez jamais de graisse dans les drains.
- *N'utilisez pas de broyeur à déchets.
- *Créez vos propres nettoyants écologiques à l'aide d'ingrédients dans votre placard.



LE VAL-SAINT-FRANÇOIS DIT BYE BYE AUX SACS DE PLASTIQUE

Richmond, le 27 mai 2019 – Ce matin, la MRC du Val-Saint-François a lancé sa campagne intitulée *Bye bye sac de plastique*. Rappelons qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, les 18 municipalités de la MRC interdiront la distribution de sacs de plastique à usage unique dans les commerces. Le Val-Saint-François deviendra ainsi la première MRC en Estrie à bannir ces sacs de son territoire. La campagne de promotion utilisera le slogan *Prenez part au mouvement !* et elle sera déployée en 2 volets.

Les commerçants seront d'abord visés au printemps et à l'été. En effet, l'Escouade verte de la MRC visitera tous les commerces dans les prochaines semaines. Elle leur remettra une trousse composée d'un carton d'information, d'un électrostatique et d'un carton-tente. Ces outils aideront les marchands à informer leur clientèle de la nouvelle réglementation. « Il est très important pour nous d'accompagner les commerçants dans cette transition. C'est eux qui devront appliquer le bannissement des sacs de plastique, alors il est essentiel que la MRC soit avec eux là-dedans », affirme M. Luc Cayer, préfet de la MRC du Val-Saint-François.

Cet automne, la campagne promotionnelle s'adressera particulièrement aux citoyens. Un carton d'information sera envoyé à tous les résidents de la région et des affiches seront disposées dans les endroits publics. Des publicités dans les médias locaux et sur les réseaux sociaux compléteront le tout. Notons que les outils de la campagne ont été développés en collaboration avec Bertha, une agence de communication marketing située à Richmond.

Pour en savoir plus sur le bannissement des sacs de plastique dans la MRC du Val-Saint-François, on peut visiter le www.sacdeplastique.ca. On y trouve une foule d'information sur les sacs visés par le bannissement, les modalités de la réglementation, la campagne de sensibilisation et bien plus. Les gens sont invités à visiter le site souvent, puisque du contenu sera ajouté dans les prochaines semaines.

À propos : La MRC du Val-Saint-François travaille à améliorer la qualité de vie des citoyens de son territoire. Ses principaux mandats sont le développement culturel et touristique, la réalisation du schéma d'aménagement, la gestion des matières résiduelles et le développement économique. Consultez le site web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.qc.ca.

Source :

David Largy-Nadeau
Agent de projets en environnement et
aménagement du territoire

Contact :

Caroline Falcão, agente aux communications
819 826-6505, poste 46
caroline.falcao@val-saint-francois.qc.ca



**Sur la première photo, on peut voir les élus et dignitaires présents à la conférence de presse.*

Sur la seconde photo, on peut voir les intervenants lors de la conférence de presse soit Mme Marilynne Isabelle, pharmacienne propriétaire du Familiprix de Windsor, **M. Hervé Provencher, président de la Société de gestion des matières résiduelles et **maire de Saint-Claude** ainsi que M. Luc Cayer, préfet de la MRC du Val-Saint-François et maire de Stoke.*

Journée familiale

Fête de la pêche 7-8 juin 2019 Municipalité de Saint-Claude

La fête de la pêche a lieu du 7 au 9 juin à travers tout le Québec! Durant ces trois jours, il est autorisé de pêcher sans permis. Toutefois, les limites de prises doivent être respectées.

À Saint-Claude, c'est plus que seulement de la pêche, c'est aussi l'occasion d'en profiter pour se rassembler en famille et échanger avec la communauté!

*Camping des Baies
368 chemin St-Pierre
Saint-Claude (QC), J1S 2L5*



Vendredi 7 juin 2019

Pour tous Camping des Baies
(368 ch. St-Pierre, Saint-Claude)

19h00 — Ensemencement

20h00 — Film familial
Annulé en cas de pluie

Apportez vos chaises, couvertures et grignotines!



Fondation
de la faune
du Québec



Site 1: Camping des Baies



- Endroit de pêche RÉSERVÉ pêche en herbe
- ✗ Interdiction de pêcher

Site 2: Barrage Bazin



- Endroit de pêche pour TOUS
- ✗ Interdiction de pêcher

OMBLE DE FONTAINE (TRUITE MOUCHETÉE)

Règlement

Chiens interdits sur les sites

Samedi 8 juin 2019

Pêche en herbe

- 8h30 - arrivée des pêcheurs en herbe
- inscription dernière minute (places limitées)
- 9h00 - atelier 1 (sécurité nautique)
- 9h30 - atelier 2, 3 et 4 (pêche de la truite, nœuds, biologie du poisson)
- 11h30 - remise des certificats

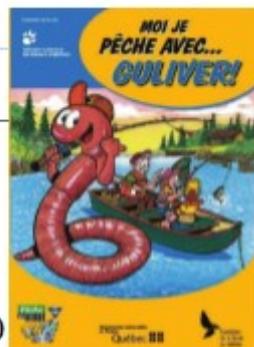
Inscription **OBLIGATOIRE** pour les enfants, 6-17ans pour obtenir leur permis de pêche jusqu'à la maturité! De plus, les jeunes repartiront avec le guide *Moi je pêche avec Guliver*, une canne à pêche et pourront même rapporter leurs prises à la maison! Places limitées. **GRATUIT** Contactez Marie-Claude Juneau Poudrier 819-845-7795 #3 Apportez sac ou contenant pour vos poissons!

Pour tous

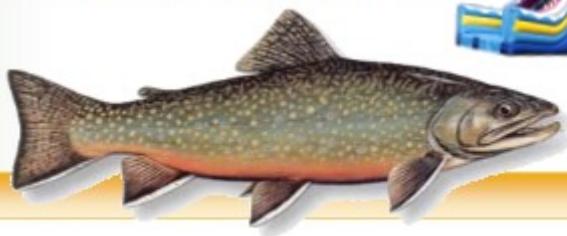
- 9h00 - Ateliers par les pompiers
- 11h00 - Kiosque Escouade Verte
- 12h00 - apportez votre pique-nique ou profitez de la cantine!
- 13h30 - Désincarcération d'auto (essai des pinces)

Durant toute la journée

- Visite d'un agent de la faune
- Cantine du Camping
- Plage GRATUITE (sans surveillance)
- Location de canot, kayak pour 8\$/heure et pédalo pour 20\$/heure
- Jeux de pétanque et de fer disponible GRATUIT
- Jeux gonflables
- Photographies cocasses thématiques
- Kiosque et atelier d'animaux naturalisés avec activité légende et cadeaux souvenir par les Monstre de la Nouvelle-France → Sous le thème la rivière puante !!!
- L'exposition *Le Val, toute une histoire!* Tournée patrimoniale Desjardins



Escouade
VERTE





Nouvelles Service Incendie



PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

N'oubliez pas qu'à partir du 1 avril et ce jusqu'au 15 novembre, vous devez demander un permis (sans frais) pour faire un feu à l'extérieur. Un garde-feu s'assurera de la faisabilité du feu selon les vents et l'indice de la SOPFEU, se présentera afin de valider l'emplacement et vous remettra votre permis selon les conditions!

Notez qu'un feu sans permis peut engendrer des frais reliés aux déplacements de la brigade du service incendie et une amende.

Veillez contacter un des garde-feu :

| | |
|-----------------|----------------|
| Michel Randlett | (819) 725-2775 |
| Pamela Maillot | (819) 845-1428 |
| Yannik Scrosati | (819) 446-5943 |



LE BARBECUE

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue?

Vivement l'été et la cuisine sur le barbecue, mais prenez garde aux risques d'incendie!

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité !

- ▶ Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres. Utilisez votre BBQ à l'extérieur dans un endroit aéré.
- ▶ Assurez-vous de nettoyer régulièrement les grilles et les brûleurs ainsi que de vérifier les conduits d'alimentation. Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- ▶ Ne laissez jamais sans surveillance les aliments que vous cuisez.
- ▶ Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement. Et n'oubliez pas que les bonbonnes doivent toujours être remises de façon sécuritaire.

Bonne saison des grillades!

Abonnez-vous à la page Facebook du MSP et partagez l'information à votre entourage!

Prévention incendie, Direction de la sécurité incendie,
Ministère de la Sécurité publique 2525, boul. Laurier,
Tour Saint-Laurent, 6e étage, Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone: 418 646-6777 poste 40117,
Sans frais : 1 866 702-9214 poste 2, Télécopieur: 418 644-4448



Nouvelles

MALADIE DE LYME- POUR NE PAS EN ÊTRE LA CIBLE

Prévenir la piqûre de tique

- * Portez des vêtements qui couvrent la peau
- * Mettre les chaussettes par-dessus les pantalons
- * Portez de vêtements de couleur pâle
- * Appliquer du chasse-moustique
- * Demeurez sur les sentier dégagés des boisés et des forêts



Identifier et retirer les tiques

- * Prendre un bain ou une douche au retour d'une activité à l'extérieur
 - * Inspectez votre corps, celui des enfants et des animaux de compagnie
 - * Retirez les tiques le plus rapidement possible
- (le risque de transmission de la maladie de Lyme est très faible avant 24h)
- * Utilisez une pince fine aux extrémités pointues pour extraire la tique de la peau
 - * Évitez d'écraser ou de perforer la tique, ce qui augmente le risque de contamination
 - * Lavez les mains et le site de la piqûre avec de l'eau et du savon après avoir retiré la tique.

Heures d'ouverture à la Bibliothèque durant l'été

Veillez prendre note que pour la période estivale (St-Jean Baptiste à la Fête du Travail), la bibliothèque sera ouverte seulement les mardis soirs de 18h30 à 19h30, sauf pour les mardis des 2 semaines de vacances de la construction.

Elle sera réouverte les samedis à compter du 7 septembre.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2019 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2019. La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements

On récupère quoi au juste?

- ▶ Vêtements (chandails, pantalons, soutiens-gorge, t-shirts, robes, vestons, manteaux de fourrure/cuir/suède, etc.)
- ▶ Accessoires (ceintures, sacs à main de tout genre, foulards, tuques, mitaines, bijoux, etc.)
- ▶ Souliers et bottes ▶ Tissus, draps, couvertures, rideaux ▶ Articles de sport

Un contenant sera installé près de l'hôtel de ville, dans le stationnement 295, Rte de l'Église
Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex 819-820-1300.



AGA—Association Des Eaux et Berges du Lac Boissonneault

L'été 2019 est à nos portes et l'Association tient à vous informer que l'assemblée générale annuelle (AGA) se tiendra samedi le 15 juin 2019 à 10h00 à la salle « Les Quatre Vents » de St-Claude.

À cette rencontre vous pourrez vous procurer les cartes de membre 2019.

Lors de cet été 2019 les principaux objectifs de l'Association seront :

- Sensibiliser les citoyens aux dangers susceptibles de détruire la qualité de l'eau du Lac ainsi que les obligations et responsabilités de chacun.
- Il est important de réaliser que la qualité de l'eau de notre Lac est directement reliée à la qualité des activités qui s'y déroulent et à la valeur des propriétés qui l'entoure.
- Tous ensembles, la municipalité de St-Claude, les citoyens et l'Association, nous pouvons faire une grosse différence.
- L'Association travaillera à prendre les moyens pour conserver notre Lac en santé.
- Votre participation par l'achat de carte de membre, permet de pouvoir adéquatement prendre les mesures nécessaires à cette conservation.
- Aussi l'achat de votre carte de membre 2019 vous permettra de profiter d'un rabais de 15% chez «Les P'tites Serres du Jardinier »
- Les cartes de membre 2019 sont aussi disponibles auprès de :
Jean-Luc Paquette 819-845-4187

Et auprès de tous les membres du comité.

Merci et on vous attend en grand nombre !

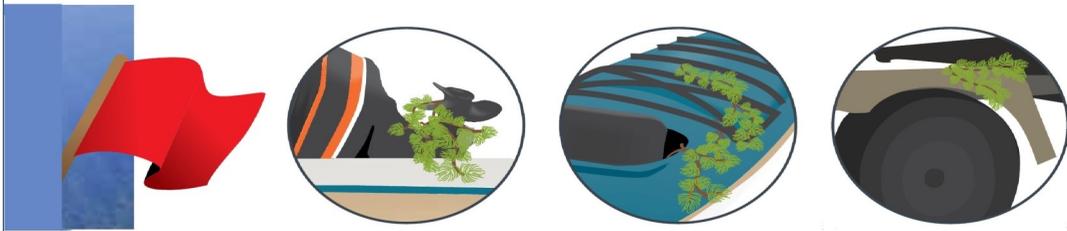




L'ennemi est à nos portes!

Afin de prévenir la colonisation du lac Boissonneault par le myriophylle à épi, il est très fortement recommandé à tous les riverains et visiteurs du lac:

De LAVER leurs embarcations, moteurs et remorques à bonne distance du lac AVANT la mise à l'eau!



Un message d'intérêt public de l'association des eaux et des berges du lac Boissonneault

SOIRÉE D'INFORMATIONS

Conférence sur les espèces envahissantes au Lac Boissonneault

QUAND : lundi 17 juin 2019

DÈS : 18h30

OU : Centre Aux Quatre Vents, au 563, rang 7 Saint-Claude

L'équipe municipale et les membres du conseil seront présents afin de vous informer sur les mesures à prendre afin de préserver un lac en santé afin de sensibiliser la population aux bonnes pratiques de nettoyage des bateaux et de l'équipement afin de limiter la propagation des espèces.

**Une conférence qui sera animée par M. Jean-François Martel,
Biologiste, M. Sc. Eau de Rappel**

- ▶ Introduction aux plantes aquatiques
- ▶ Myriophylle à épi
- ▶ Contrôle du myriophylle à épi et autres espèces
- ▶ Période de questions.

Au plaisir de vous rencontrer, merci de votre participation.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE CONSEILS AVISÉS POUR REVENIR À BON PORT EN TOUTE SÉCURITÉ

Richmond, le 23 mai 2019 – À l’occasion de la semaine de la sécurité nautique qui se tiendra du 18 au 24 mai 2019, les policiers de la Sûreté du Québec rappellent aux plaisanciers qu’ils seront présents sur les plans d’eau pour assurer la sécurité des plaisanciers pendant la saison estivale 2019. Les policiers travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de faire respecter les différents règlements et lois tels que le Code criminel et la Loi de 2001 sur la marine marchande.



Voici quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité.

Naviguez en restant sobre

Quoiqu’il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l’alcool à bord d’une embarcation, même s’il s’agit d’un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l’alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s’exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d’alcool à bord d’une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d’un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l’alcool lorsqu’on est sur l’eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- ☑ La capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d’obscurité;
- Le vent, l’eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

Prenez conscience de votre environnement

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu’ils naviguent sur l’eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- ☑ Anticipez les manoeuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- ☑ Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- ☑ Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;

Préparez vos sorties

- ☑ Avoir l'équipement obligatoire à bord de votre embarcation et en vérifier l'état avant votre départ;
- ☑ Porter un VFI en bon état et de taille adéquate en tout temps;
- ☑ Avoir un moyen de télécommunication à bord (cellulaire, radio maritime VHF, etc.);
- ☑ Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- ☑ Avoir avec soi une carte des plans d'eau;
- ☑ Informer une personne de votre plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et les personnes à bord, etc.);
- ☑ Apporter le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie.

Nous vous souhaitons une belle saison estivale.

CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS

La saison estivale est à notre porte, venez profiter de notre sentier quatre saisons, de Saint-Denis de Brompton jusqu'à Racine vous aurez du plaisir à parcourir ces kilomètres sans même votre gros habit d'hiver.

Voici un rappel pour la soirée de lancement de la saison 2019-2020. Ce sera sous la formule d'une soirée dansante qui aura lieu à la salle du Club Lions Richmond-Melbourne. Plusieurs prix de présence sont à gagner, dont le grand prix est un côté à côté d'une valeur de 14 149\$. Ce véhicule est un Maverick Trail 800 2019. Ce tirage est possible grâce à la collaboration de Performance NC. Pour courir la chance de remporter ce prestigieux prix, procurez-vous un ou plusieurs des 2500 billets disponibles au coût de seulement 20\$. En plus des différents membres du conseil d'administration, voici les points de vente qui ont des billets en leur possession;



- Marché St-François, 144 rue principale St-François-Xavier
- Dépanneur Brompton, 245 rue Laval Sherbrooke (arr. Bromptonville)
- L'Inter Marché, 2009 route 222 St-Denis-de-Brompton
- Agri-Service St-Laurent, 208 Rue Principale N, Windsor
- Restaurant des Érables, 50 Rue de l'Hôtel de Ville, Durham-Sud

Merci aux commanditaires qui ont participé de près ou de loin au méchoui de fin de saison qui se tenait le 27 avril dernier. Votre participation nous a permis d'offrir des prix de présence mais également des prix pour remercier nos bénévoles et agents de sentiers qui donnent de leur temps tout au long de l'année.



Merci de votre aide.

Activités du Groupe Entraide

Souper du Vice-président

THÈME: «c'est l'été. Bonne fête papa!» avec Estelle et Ray

QUAND: 8 juin 2019

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

Apportez vos consommations!



Tournoi de pétanque et grosses poches

QUAND: 25 août 2019

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

Pour information : Diane Lacroix 819-845-2885



LOISIRS

SERVICE D'ANIMATION ESTIVAL

► DERNIÈRE CHANCE ◀

Votre enfant à envie de bouger cet été? Venez passer l'été avec nous! Les animateurs du SAE sont prêts à te recevoir! Un été rempli d'activités culturelles, d'activités sportives, de sorties amusantes et plus encore... [FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE!](#)

Durée : Lundi au vendredi, 25 juin au 9 août (7 semaines)

Horaire : 9h à 16h

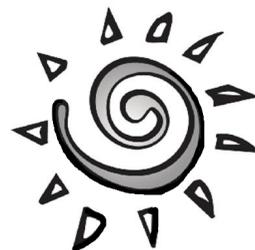
Âge : 4 ans, au 1^{er} janvier 2019 (*être autonome*), jusqu'à 12 ans.

Tarifs : **Pour les résidents de Saint-Claude** :

160\$ pour le 1^{er} enfant, 155\$ pour le 2^e et 150\$ pour les suivants, incluant les sorties.

NON RÉSIDENT : 200\$ par enfant.

Marie-Claude Juneau Poudrier , Intervenante en loisirs:
loisirs@st-claude.ca ou 819-845-7795 poste 3



*Animation Estivale
Saint-Claude*